

Scandale national

Non à la privatisation des routes !



2005-2006 : l'Etat a bradé ses routes aux sociétés d'autoroutes privées.
Conséquences : augmentation continue des péages, suppressions d'emplois...

2014 : ça continue !

Augmentation des tarifs de 0,8%. Le gouvernement continue la privatisation des routes et relance la construction des autoroutes en rallongeant la durée des concessions existantes de 2 à 3 ans.

Les routes : un bien commun

La route n'est pas une marchandise mais un bien public dont l'utilisateur a besoin au quotidien, nécessaire au développement économique, à l'emploi et à l'aménagement du territoire !

La route doit être entretenue avec un haut niveau de sécurité pour l'utilisateur et les salariés chargés de l'exploitation.

La route doit s'inscrire dans une politique de transport multimodale répondant aux exigences de transition énergétique et écologique, en complémentarité avec le développement des réseaux ferroviaires, fluviaux et maritimes.

On nous dit que l'Etat n'a pas d'argent. Pourtant les bénéfices des sociétés d'autoroutes sont conséquents. Ils doivent être réinvestis.

Les autoroutes doivent revenir sous maîtrise publique.

Les bénéfices des sociétés d'autoroutes non réinvestis rentrent directement dans les poches des actionnaires.

Une année supplémentaire de concession = 2 milliards d'€ = taux de rentabilité à 8%

Les routes nationales déjà financées par l'impôt seront payantes demain !

L'Etat sacrifie la dépense publique et continue de faire des cadeaux aux grands groupes financiers.

Doit-on payer pour se déplacer, pour aller travailler, pour bénéficier de la sécurité routière?

L'utilisateur n'aura pas le choix !

Stop à la poursuite de la vente du réseau routier - autoroutier.

Non aux privatisations.

Un plan de relance autoroutier avec financement public = sources d'économies pour le contribuable à long terme.

Salariés, usagers, citoyens, contribuables
Mobilisons nous !

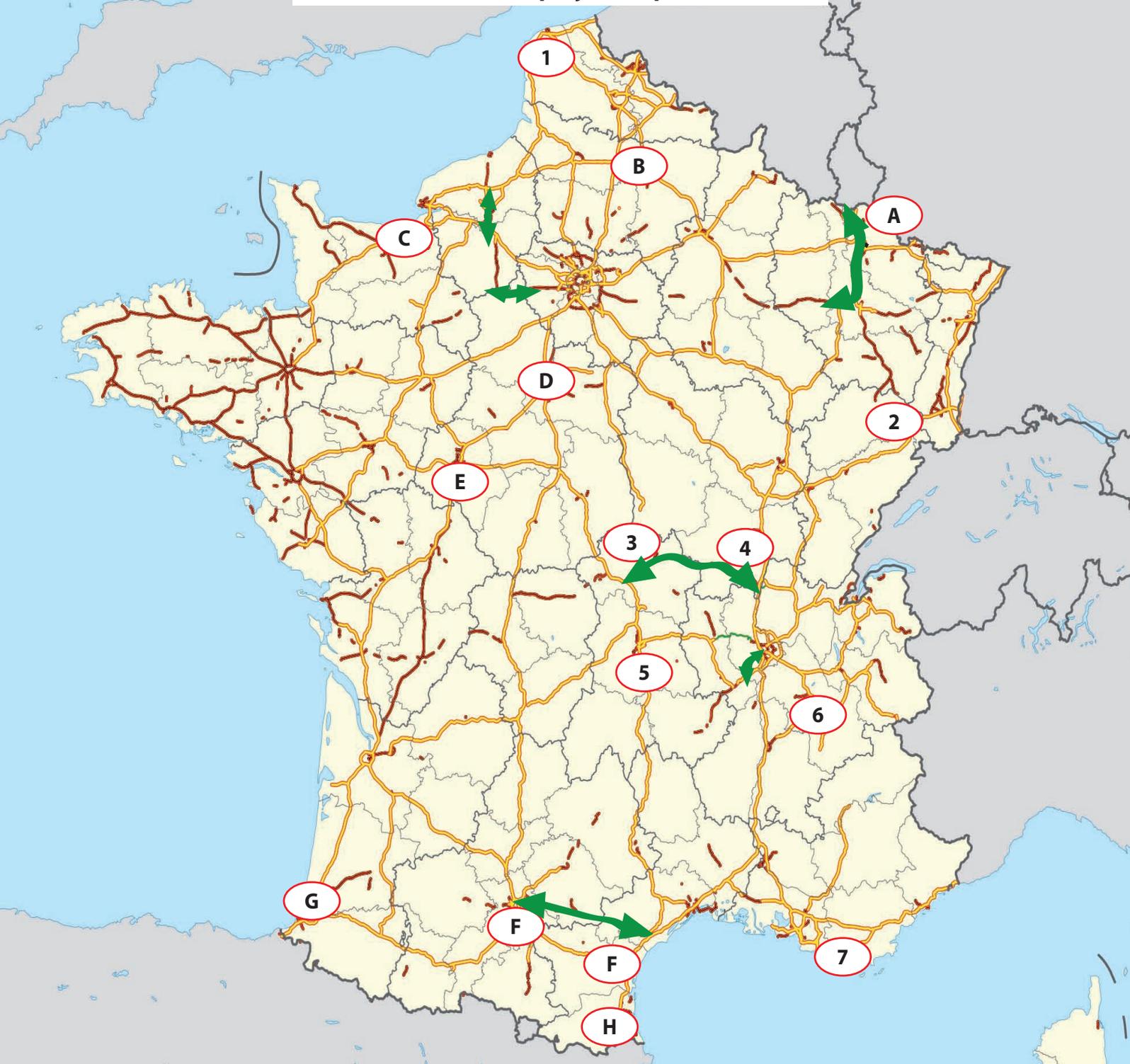
Interpellons, le ministre de l'écologie et des transports, les élus, les associations.

Signons massivement la pétition

<http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2014N46022>



Carte de France des projets de privatisations



Projets de privatisation des routes nationales et autoroutes concédées : Plan de relance autoroutier

Routes nationales				Autoroutes concédées		
N°	DIR	Section concernée	Km	N°	Section concernée	Km
1	DIR NORD	Extrémités RN 42 à St Omer et à boulogne	5	A	A4 Metz	10
2	DIR EST	RN1019 Sevenans - Héricourt	10	B	A29 Amiens	30
3	DIR CE	RCEA Allier / Montmarrault - Le Montet	14	C	A13 - A813 Caen Rouen	30
4	DIR CE	RCEA Saone et Loire	7 ou 18	D	A10 Orléans	15
5	DIR MC	Elargissement A75 Sud clermont ferrand	11	E	A10 tours	25
6	DIR CE	A480 Grenoble voire A48	15	F	A61 Toulouse - Narbonne	35
7	DIR MED	Itinéraire A50 - A57	12	G	A63 Biarritz	25
				H	A9 Le Boulou	10



Plan investissements aurotoutier (création, élargissement, contournement, ...) 2015 - 2030 ; privatisations totales ou partielles de RN : (RN 126 Castres -Toulouse; RN 12/RN 154 Dreux-Nonancourt; A31 Toul-frontière luxembourgeoise; RCEA Montmarrault - Macon; A45 Lyon- St Etienne; A28-A13 Contournement Est de Rouen)